



Problème de garantie Sony Ericsson xperia x1

Par **Stremon**, le 19/11/2009 à 15:21

Bonjour,

Je viens sur ce forum car j'ai un soucis en ce moment avec le support technique de sony ericsson. Je ne sais pas si c'est la bonne section pour poster ça, si je me suis trompé je m'en excuse.

Il y a 2 mois sur les conseil de Sony Ericsson, j'ai déposé dans un centre de réparation agréé mon téléphone professionnel Sony Ericsson xperia X1 en panne (acheté 600€ neuf).

Le centre de réparation n'étant en définitive plus agréé par Sony Ericsson, ils l'ont envoyé à un autre centre, lequel a fait une demande d'échange chez Sony Ericsson car l'appareil n'est pas réparable.

Depuis ce moment là, plus aucune nouvelle !

J'ai appelé les différents service concernés (les 2 centres techniques, et sony ericsson), qui m'ont tous dit qu'il ne pouvaient rien pour moi, et qu'ils n'avaient aucun délais à me donner concernant l'échange de mon téléphone...

Depuis j'ai envoyé des mails, fax, repassé des coups de téléphone, mais c'est toujours les mêmes réponse ; pas de solution possibles, et pas de délais à me fournir...

Ma question est : sont ils en droit de me faire attendre comme ça sans me donner de délais, et en me faisant clairement comprendre d'ailleurs qu'ils n'ont pas de délais à respecter ? Est il possible malgré leur refus d'obtenir un accord d'avoir ou de remboursement avec mon revendeur afin d'acheter un autre téléphone équivalent ?

Y'a t'il une action à entreprendre juridiquement pour obtenir une solution ?

Merci.

Cordialement,
Jean-Baptiste.